

le régime parlementaire

Par **Lanaelle**, le **02/11/2009** à **15:03**

Bonjour à tous,
j'ai remarqué que ce site était très intéressant car il m'a aidé à plusieurs reprises. Mais aujourd'hui, je suis dans une impasse!!!! Cela fait une semaine que je recherche un plan sur " le régime parlementaire permet-il le respect du principe de séparation des pouvoirs? ". j'aimerais savoir si quelqu'un peut m'aider, car je ne sais plus quoi faire!!!!!!!
merci d'avance à mes sauveuses ou sauveurs!!!
Lanaelle

Par **Yann**, le **02/11/2009** à **15:29**

Bon bah si t'as repéré juristudiant et que tu y as déjà passé du temps t'as pu largement lire la charte.
Pour mémoire, il y est demandé de nous montrer que tu as déjà bossé en fournissant un plan et une problématique. Après on te conseillera, on tachera d'améliorer le truc ensemble, etc...
Si tu fouilles un peu plus le site et le forum tu devrais trouver plein d'infos sur ton sujet.
Régime parlementaire, séparation des pouvoirs c'est des thèmes qui reviennent. Utilise la fonction rechercher.

En attendant que tu régularise ta situation... the arrow, found in the post, unit hop! Au trou!

PS: et garde ta centaine de points d'exclamations par phrases pour facebook, moi ça me stress. the ss not found or type unknown

Par **mathou**, le **02/11/2009** à **16:09**

C'est vrai que ça pique un peu les yeux lol the not found or type unknown

Bonjour Lanaelle,

Avant de chercher un plan, est-ce que tu as au moins une ébauche de problématique ? Parce qu'une dissertation se construit suivant un ordre :

1 - travail préalable de recherche : tu notes le sujet sur un brouillon, les définitions des termes utilisés, les notions auxquels ils renvoient, les parties du cours qui en parlent, les auteurs, les

exemples, les articles de la constitution, les oppositions ou similitudes par rapport à d'autres systèmes...

2 - la problématique : une fois que tu as recherché tout ça, tu vas avoir une sorte d'idée générale. La problématique n'est pas l'intitulé du sujet, elle est le sujet travaillé, exploré au moyen d'une grille de lecture qui dévoile son intérêt. Tu vas avoir un ou deux axes de lecture sur ton brouillon, ce sera ça.

3 - le plan : un fois que tu as la problématique, le plan est facile à trouver. Tu as tous les éléments sur ta feuille, et le plan ne fait que développer la problématique et y répondre.

Si tu as du mal avec ce devoir, c'est peut-être que tu a commencé directement par l'étape 3 au lieu de faire les choses dans l'ordre ?

Dis-nous ce que tu as fait déjà et quelles sont tes recherches préalables, on verra à partir de là. On ne peut pas faire le devoir à ta place en improvisant un plan, ça ne te rendrait pas service et le forum n'est pas un distributeur.

Par **Lanaelle**, le **02/11/2009** à **20:33**

:(

Image not found je suis désolée de ne pas avoir fait comme il fallait pour avoir de l'aide.

j'ai bien défini les termes du sujet, en sachant : le régime parlementaire, séparation des pouvoirs(souple-rigide),souveraineté parlementaire, fait majoritaire.

même à partir de ces définitions, je n'arrive pas à trouver une réponse à ma problématique... Au début, j'ai pensé que je pourrais me demander si la Vème république était un régime parlementaire, mais j'ai eu l'impression de m'éloigner du sujet initial. Après j'ai pensé que je pourrais faire la comparaison entre le régime présidentiel et le régime parlementaire, mais je dois faire une dissertation sur le régime présidentiel!

sinon, voici mon plan:

I les aspects du régime parlementaire

II les conséquences de ses aspects

Il n'est pas génial. Je n'ai pas l'impression de répondre à la question.

Merci pour votre patience

Lanaelle

Par **mathou**, le **02/11/2009** à **21:13**

:wink:

Pas de souci, on est là pour ça Image not found or type unknown

Le constit' est loin derrière moi donc je ne pourrai pas trop t'aider en dehors de la méthodologie, mais à la lecture de ta problématique et de ton plan, je ne vois pas où tu parles de la séparation des pouvoirs précisément par rapport au régime parlementaire. Comme le sujet parle des deux notions, tu devrais les faire ressortir dans ta réflexion : en principe les deux vont de pair, mais si on te pose la question c'est qu'il n'en va pas toujours ainsi.

Par Yann, le 03/11/2009 à 10:00

J'ai peur que tu ne cadres pas vraiment bien le sujet.

Je ne vois pas de problématique bien définie dans ton message. Et sans problématique, pas la peine d'essayer de faire un plan! Essaie avec une problématique simple au début.

Du type: "Dans quelle mesure un régime parlementaire permet la séparation des pouvoirs?", "Quelles garanties de séparation des pouvoirs apporte un régime parlementaire?"

T'es pas forcé de garder cette formulation c'est une idée de base pour poursuivre ton travail.

Ensuite, ton plan présente le régime parlementaire, mais attention à ce que la présentation ne soit pas juste un catalogue des institutions. Il faut montrer en quoi elles permettent (ou pas!), une séparation des pouvoirs.

De plus, on parle de régime parlementaire au sens large dans ton sujet. La Vème république n'est pas visée directement, donc il faut que tu parles du régime parlementaire en général, pas uniquement de notre république et pas forcément uniquement du cas français.

J'espère avoir un peu aiguillé ta réflexion. Propose nous les modifications que tu vas apporter à ton devoir pour poursuivre.